FONDÉ EN 1893

L'Egalité

DE ROUBAIX-TOURCOING

Lundi 22 Décembre 1919

10 CENTIMES

LA DISCIPLINE RÉPUBLICAINE

Le bloc de gauche n'a pas seulement un caractère politique, mais une sérieuse utilité économique et sociale. :: :: ::

Nous enregistrons avec satisfaction le retour à la discipline républicaine qui se manifeste à la fois dans le Nord et dans le Pas-de-Calais. Entre radicaux et socialistes il y a trop d'affinités pour que puisse survivre la doctrine passagère de l'alliance à droite appliquée en trop d'endroits au cours des élections municipales.

La politique du bloc de gauche, défendue avec une ardeur passionnée dans ce journal, depuis sa fondation, par mon ami Edouard Delesalle reste la seule politique de progrès réel, en dépit des illusions momentanées de quelques ambitieux.

L'autre jour, c'était Chas et Villars, les bons démocrates armentiérois, qui donnaient l'exemple en se désistant et en invitant leurs compagnons de liste à s'unir aux socialistes.

Hier, c'était Louis Louis qui engageait ses électeurs à rester, comme lui, « fidèles à la tradition de discipline républicaine » et à reporter leurs suffrages sur le nom de M. Vancauwenberghe.

Dans le Pas-de-Calais, même attitude de franchise et de netteté dans le canton de Lillers où notre ami Tellier, socialiste, avant obtenu 1.002 voix, se désiste pour M. Lecouffe, radical, plus favorisé avec 1.237 voix, contre 1.330 au réactionnaire, M. Toursel.

Ces désistements, conformes à la saine tradition du bloc de gauche, sont éminemment de nature à rapprocher républicains et socialistes.

Ce n'est pas une vaine intention de parti qui nous fait enregistrer avec joie cette reconstitution de la grande famille démocratique, c'est la vision des résultats heureux qui peuvent en être obtenus.

Des réformes importantes doivent être réalisées dans tout le pays, non seulement au Parlement, mais encore dans nos conseils généraux.

La lutte contre la vie chère, l'amélioration du sort des humbles, l'organisation de rapports équitables entre le capital et le travail, le rétablissement de notre production nationale, et surtout de nos moyens de labeur dans la région dévastée du Nord, doivent être entrepris résolument par tous les hommes qui n'ont pas de préjugés sur la division de la société en castes privilégiées ou esclaves. Si le désir du bien de l'humanité anime le cœur des citoyens, ils sont faits pour s'entendre, et c'est le propre des vrais républicains et des socialistes.

La vague de réaction s'est brisée aux frontières de nos régions dévastées. Il n'y a point eu, chez nous, de ces villes enrichies par les trafics de la guerre et poussées dans les bras des conservateurs par l'instinct de préserver le bien mal acquis. La moralité de nos populations s'est tenue à l'abri de la folie réactionnaire, parce qu'elle a reçu les avertissements du malheur.

Voilà pourquoi le bloc de gauche se reconstitue, malgré les défections de certains caractères égarés.

Il nous faut entretenir cette confiance réciproque des militants de gauche. Ces bons citoyens pourront travailler demain, en commun, pour la résurrection de la vie sociale et économique du pays et de la région. Devant la menace d'une catastrophe financière, les élus du bloc de gauche sauront se retrouver pour proposer et pour accepter les solutions hardies qui s'imposent et dont la droite ne voudra pas.

Ce n'est plus la question religieuse qui est la pierre de touche des véritables amis du peuple, c'est la question financière.

Le bloc de gauche réunit les hommes politiques qui n'ont pas la superstition de la fortune intangible et qui croient au devoir d'égaliser les charges fiscales suivant les ressources de chacun.

La droite se rallie beaucoup moins autour du Vatican qu'autour du coffre-fort.

Les électeurs doivent sérieusement penser à cette évolution du problème politique. Toute la préparation d'un avenir pire ou meilleur est entre leurs mains.

Alex WILL.

Les Délégués de la C. G. T. reviennent d'Amérique

ILS SE SONT EMBARQUÉS LE 13

Le transatlantique « La Lorraine », qui a quitté de New-York le 13 décembre, a pris à son bord Jouhaux, Lenoir, Bidegaray, Dumoulin et Jeanne Bouvier, qui composaient la délégation de la C. G. T. à la Conférence Internationale du Travail, dont les travaux ont été clos à la fin de novembre.

Des causes multiples avaient jusqu'à ce jour retardé le départ de la délégation, dont l'arrivée au Havre n'est prévue que pour le 30 de ce mois en raison de l'obligation, pour « La Lorraine », d'aller aux Açores faire son plein de charbon à cause de la crise du combustible qui sévit actuellement aux Etats-Unis.

Le contre-temps va obliger sans doute la C. G. T. à retarder la convocation de son Comité national, dont la réunion était primitivement fixée aux 29 et 30 décembre, et qui serait reporté au 12 janvier 1920.

La Hollande refuse de livrer le Kaiser

ET ELLE DONNE DES RAISONS

Bruxelles, 20 décembre. — « Le Soir » dit apprendre de source autorisée que le Gouvernement hollandais a fait savoir officiellement depuis plusieurs semaines aux Alliés qu'il ne consentirait pas à livrer le Kaiser à des juges.

Le gouvernement hollandais invoque le droit d'asile et d'autres raisons.

On a voulu tuer le vice-roi d'Irlande

UN ATTENTAT AU FUSIL ET A LA BOMBE A ETE COMMIS A DUBLIN :: CONTRE LE MARECHAL FRENCH ::

Un attentat a été commis à Dublin contre le maréchal lord French, vice-roi d'Irlande, par une bande de quinze à vingt personnes, qui avaient mis un camion en travers de la route pour retarder la marche de l'automobile du maréchal.

Le maréchal sortait de la gare revenant de l'ouest de l'île. Quand sa voiture arriva à l'endroit obstrué, une véritable fusillade fut dirigée contre elle de derrière la haie qui borde le chemin ; mais le chauffeur manœuvra si habilement qu'il réussit à tourner le camion et à s'enfuir. Cependant, deux balles traversèrent l'automobile. Elles n'atteignirent personne.

Des bombes et des grenades furent aussi lancées et explosèrent. L'automobile qui suivait immédiatement celle de lord French fut entièrement détruite sans que le chauffeur — qui s'y trouvait seul — fut blessé.

Enfin, une troisième voiture fermait le cortège. Elle était remplie de soldats qui ripostèrent au feu des agresseurs et, pendant quelque temps, ce fut un crépitement continu de fusils auquel se mêlait le bruit des détonations des bombes.

En annonçant la nouvelle à la Chambre des Communes, le secrétaire pour l'Irlande a dit que l'auteur principal de l'attentat a été tué par les soldats de l'escorte. Il tenait encore une bombe à la main au moment où il s'abattit. Les autres agresseurs sont parvenus à s'enfuir.

On mande, d'autre part, qu'un agent cycliste a été tué.

M. Charles Humbert se représente aux élections sénatoriales

C'est une rentrée sensationnelle. « Aux Ecoutes » l'annonce, et les renseignements de notre spirituel confrère sont souvent confirmés par les faits.

Donc, M. Charles Humbert, sollicité par ses électeurs de la Meuse, aurait décidé de se présenter aux prochaines élections sénatoriales.

On aurait désiré demander à M. Charles Humbert lui-même de confirmer — ou infirmer — la nouvelle mais le sénateur de la Meuse est resté invisible.

L'AGENT DE POLICE ÉTAIT BON VOLEUR

ON A TROUVÉ CHEZ LUI UN BUTIN DE CHOIX

Marseille, 20 décembre. — Une rafle importante vient d'être faite à Cavaillon, où depuis plusieurs mois, les vols se multipliaient.

Parmi les individus arrêtés, se trouve un agent de police : Auguste Bourrian, chez qui on découvrit des revolvers de l'armée américaine, plusieurs bicyclettes et une grande quantité de paquets de tabac.

Au domicile de l'un de ses complices, les policiers saisirent des magnétos d'avions ainsi que des boussoles et divers objets de grande valeur provenant de l'aviation militaire.

Elle tua l'enfant du boche

LES JUGES L'ONT ACQUITTÉ

La Cour d'assises de la Seine a acquitté Pauline Doulmery, de Famars, près de Valenciennes, qui, ayant été violentée par un caporal allemand pendant l'occupation, avait tué l'enfant qui était né des suites de l'attentat.

Il y avait des explosifs en gare de Douai

IL NE S'AGISSAIT PAS D'UN COMPLOT BOLCHEVISTE

Vive alerte, l'autre matin, en gare de Douai...

En déchargeant des colis avec cette précipitation souvent faite aux malles et aux valises, un employé avait laissé échapper un paquet mal ficelé qui s'était ouvert en tombant.

...Des grenades à main, munies de leurs bouchon allumeur, des sortes de poires en métal, de forme singulièrement suspecte, avaient roulé sur le quai. Avec mille précautions, de courageux employés transportèrent en lieu sûr les dangereux engins. On prévint la police. Les commentaires allaient leur train. Les uns croyaient que le terrible paquet appartenait à un anarchiste ou à un sinistré aigri qui, pour se venger de ne pas recevoir ses dommages de guerre, voulait faire sauter le Préfet du Nord.

D'autres, indiquaient comme expéditeurs probables des grenades, des bolchevistes fomenteurs d'émeutes sanglantes...

On attendait avec impatience l'arrestation des coupables et la découverte d'un noir complot....

L'enquête de la police spéciale vient de ramener cette affaire à ses justes proportions.

Les grenades n'étaient pas chargées...

Il s'agissait simplement de souvenirs de guerre qu'un poilu expédiait chez lui.... Le soldat, qu'on avait pu retrouver, vint lui-même démonter les bouchons de ses grenades et montrer qu'elles étaient vides...

On a cependant saisi le contenu du colis, qui provoqua tant d'émotion.

Avec toutes ces machines de guerre, on ne saurait en effet prendre trop de précautions.

La grève des Mineurs Belges va prendre fin

LES PATRONS SE SOUMETTENT A L'ARBITRAGE MINISTERIEL

Charleroi, 20 décembre. — Les directeurs des charbonnages maintiennent leurs propositions et ont décidé de se soumettre à la décision de l'arbitre désigné par le Ministre du Travail, dont la décision aura une valeur d'injonction du gouvernement lui-même à laquelle devront obtempérer les patrons et les ouvriers.

LES OUVRIERS ONT VOTÉ LA REPRISE POUR LUNDI

Bruxelles, 20 décembre. — Les délégués de la Fédération des Mineurs du Bassin de Charleroi se sont réunis ce matin, à 9 heures, à la Maison du Peuple de Charleroi, et ont rescensé les votes émis hier soir par chacune des sections.

A la majorité des quatre cinquième, l'accord s'est établi pour la reprise du travail lundi prochain aux conditions formulées par le représentant du ministre.

M. Poincaré va décorer Béthune, Lens Arras et Bapaume

DIMANCHE, 28 DECEMBRE

M. Poincaré remettra, le dimanche 28 décembre, la Croix de la Légion d'honneur et la Croix de guerre, le matin, à Béthune et Lens, l'après-midi, à Arras. Le lendemain, M Poincaré décernera la Croix de guerre à Bapaume.

Contes et Nouvelles

LA SECONDE Mme NOREL

Dans le silence du grand bureau administratif, aux tentures lourdes d'ennui, aux murs sobres d'ornements, Georges Lagrave, chef, achevait l'examen d'un dossier. Il zébra la dernière pièce d'une signature machinale et sonna l'huissier qui lui remit une poignée de lettres et d'imprimés. Lagrave dépouilla la correspondance, sans intérêt, alluma une cigarette, puis rompit la bande du « Bulletin ». Le discours de Bardot, qui avait présidé le récent dîner de l'Association, s'étalait là in-extenso : il en relut quelques phrases et il lui sembla entendre l'accent provençal de l'orateur émaner des caractères comme du disque d'un phonographe. La rubrique « Nominations » l'arrêta, deux pages plus loin. Parmi la liste des inconnus, balloté de ville en ville, un nom se détachait qui fixa son regard : Nórel ! Il crut d'abord à un homonyme, mais le prénom, Ernest, et la résidence, Lille, ne permettaient aucun doute. Donc, ce brave Norel, lui aussi, sans impatience, sans humeur, sans jalousie, par étapes tranquilles, atteignait Paris !

Ils s'étaient liés autrefois à Amiens. Habitant le même immeuble, ils avaient vécu, côte à côte, pour ainsi dire, vingt et un mois, lorsqu'un beau matin, non sans regrets, Lagrave, nommé à Nancy, s'était éclipsé. Mme Norel avait plus d'une fois déploré ce brusque départ de leur bon ami Georges. Entre Amiens et Nancy, les relations par lettres, de plus en plus espacées pourtant, avaient continué, puis Lagrave, envoyé à Lyon, où il séjourna cinq ans, rallia enfin Paris ; alors, par la force des choses, ou plutôt par l'indifférence des êtres, sans qu'on sût exactement lequel s'était tu le dernier, ils avaient cessé de s'écrire. Et leur silence se prolongeait depuis dix ans.

Lagrave laissa tomber dans sa corbeille le « Bulletin » qui ne l'intéressait plus. Le cigarette morte, il songeait. Il jeta les yeux vers la pendule, impalient, soudain de liberté. L'air du bureau l'étouffait, et il craignait de profaner sa rêverie en la déroulant parmi ces cartons verts.

Dix ans ! Cet écoulement sourd, silencieux, continu du temps, le glaça soudain : tous les êtres clamant vers lui leurs supplications n'auraient pas arrêté sa marche. Et mieux valait, certes, poursuivre la sienne sans se retourner jamais sur le passé.

Pourtant Lagrave n'arrivait pas à détacher du sien sa pensée. Un nom, rencontré par hasard, avait tout ranimé. En somme, cette période de sa vie avait été la meilleure. Il était jeune alors, elle plus jeune encore, presque une enfant, et ils avaient goûté ensemble des heures qu'ils ne connaîtraient plus. Eh ! oui, sans doute, pour sa part, des aventures s'étaient succédées, depuis, mais banales celles-là, sans fougue, sans oubli ni rien de soi, de pâles reprises de la première, seule, restait sincère et franche.

Franche ? Mais non, pas cela non plus, ou du moins pas dans tous les sens du mot. Le mensonge, au contraire, avait été la condition de leur amour et après l'avoir accepté sans scrupule, sans gêne, ils l'avaient exploité presque cyniquement, jusqu'à en rire ! Norel, confiant, placide, aveugle, était leur victime quotidienne.

Et Lagrave se remémorait les inventions, les malices, les ruses, rénovées chaque jour, pour s'isoler du gêneur et sa docilité à tomber dans les panneaux qu'ils lui tendaient. Mais si ce côté burlesque de leur liaison lui laissait le remords de l'amitié trahie, l'autre, le côté passion, enchantait encore son souvenir et sa chair.

D'un porte-cartes, furtivement, il tira un portrait de Clairette, en médaillon. Sa mémoire ne l'avait pas trahi, les images concordaient. Les bandeaux d'or, ondulés, coupant le front lisse et clair jusqu'à l'oreille, dont le bout rose dépassait, serti d'une perle ; les yeux bleus, rieurs ; le nez mobile et fureteur, jouant le clown au cirque du visage ; les lèvres chaudes, il avait connu tout cela, animé, possédé jadis cet être charmant !

Il se mit à évoquer ce qu'ils appelaient leurs belles journées : la forêt de Compiègne, où Norel les avait fort à propos perdus : sa fameuse laryngite qui, l'immobilisant une semaine à la chambre, au cœur du printemps, avait favorisé leurs tête à tête ; la mort de sa tante, en Bretagne, et leur joie deux fois coupable, pendant qu'il portait en terre la pauvre femme ; la grande quinzaine du Trésor et certain bal de la Préfecture. Et des riens charmants, oubliés : un geste imprudent, des fleurs, une crainte vaine, un croisement de regards surpris, une étourderie de langage, tour à tour surgissaient et reliaient, par de menues émotions, les grandes scènes mémorables.

Il lui semblait qu'elles venaient de se dérouler, il frémissait encore du rôle qu'il y avait tenu, et dix années pourtant avaient passé depuis ! Alors, se haussant un peu, il s'examina dans la glace de la cheminée et, du même coup, sentit naître en lui un désir aigu de revoir Clairette.

* * *

Toute la semaine, avec discrétion mais non sans fièvre, il avait mené son enquête : Norel, en fonctions depuis trois jours, achevait de s'installer rue Claude-Bernard. Selon l'accueil qu'il recevrait de Clairette, il se réservait de renouer officiellement, mais c'est par cette visite directe et tellement imprévue qu'il débuterait. Comment allait-il la retrouver ? Vieille d'abord, assurément. Il aurait à relever sur ses traits l'empreinte des ans, qu'il déchiffrait mal sur les siens propres, mais qui la frapperait, elle aussi, lorsqu'ils seraient face à face. Car landis que les images s'embellissent, se transfigurent en s'éloignant, les visages dont elles sont nées s'empâtent et s'accentuent. Aurait-elle oublié, d'apparence ou foncièrement, de mémoire ou de cœur ?

Il s'échappa le samedi après-midi et il se fit conduire chez Norel. On n'avait pas vu sortir madame. Il monta d'une traite, comme jadis, lorsqu'il savait le mari absent. Il tremblait quand il appuya le doigt sur le timbre. La sonnerie vibra. Rien ne pouvait plus faire maintenant que ce qu'il avait souhaité ne s'accomplît. On venait, la porte s'ouvrit :

— Madame Norel est-elle visible, s'il vous plaît ?

— C'est moi-même, monsieur...

Il l'enveloppa d'un regard et recula d'un demi-pas, comme quelqu'un qui se retire, confus de son erreur. Puis, insistant sur le prénom, il répéta :

— Madame Ernest Norel ?

— Oui, monsieur... Voulez-vous prendre la peine d'entrer, je vous prie.

Ils pénétrèrent dans le salon, à moitié installé. Il avait marché comme un somnambule. Entre la porte et le siège qu'on lui désigna, dix suppositions l'avaient assailli, moins simples toutes que la vérité. Le bouquet qu'il avait emporté lui brûlait les doigts. Enfin, le mystère s'éclaircit douloureusement quand l'inconnue, que l'émotion de Lagrave avait gagnée, de la voix lente et pieuse dont on parle des deuils, eut déclaré :

— Ma pauvre sœur nous a quittés, il y aura trois années à Pâques... Je suis la seconde Mme Norel !... Clairette m'avait souvent parlé de vous, monsieur...

Le coup porté, l'étourdissement dissipé, il écouta, tête basse, les épaules lourdes, le récit de sa fin insoupçonnée. Ensemble, ils feuilletèrent l'album de photographies et chaque fois qu'elle passait dans les pages, enfant, jeune fille et femme, enjouée, souriante, heureuse, c'était comme si dans sa poitrine on avait heurté son cœur à coups de bélier. Enfin, il se retira et courut au ministère serrer la main de Norel. Après la triste nouvelle qu'il venait d'apprendre, il lui devait bien cette marque de sympathie. L'autre l'accueillit très rondement, surpris de lui trouver cette mine bouleversée, et dut se ressaisir pour retrouver le « la » de l'émotion. Il s'enlizait chaque jour dans l'oubli graduel de jadis et goûtait sans malice son bonheur présent.

— C'est demain dimanche, viens déjeuner à la maison... Nous causerons à loisir...

Mais l'agrave s'excusa : un petit voyage l'en empêchait...

Jovial, Norel insinua :

— Un voyage d'agrément !.. Ah ! le gaillard, toujours le même !... Allons, ce sera pour la semaine prochaine...

Et ils se séparèrent. Le lendemain, la neige tombait à flocons drus quand Lagrave prit le rapide d'Amiens. Tous ses souvenirs maintenant étaient voilés par l'obsession de la mort. En arrivant, il se fit conduire au cimetière, à l'autre bout de la ville, hors ses murs. Les grands peupliers de l'entrée dressaient leurs silhouettes tristes. Il erra quelque temps parmi les tombes et s'agenouilla dans la neige, devant celle de Clairette. Puis il revint vers la porte, acheta toutes les fleurs d'une marchande et joncha de leurs couleurs pâles le sol glacé sous lequel reposait celle qu'il avait aimée...

Le lundi, l'huissier Prosper, qui sortait du cabinet de Lagrave, confia à son collègue Dominique :

— Ça va barder, le chef est comme un crin, ce matin !

Henri DESLINIERES.

AUX CONSEILS DE GUERRE

Dans le mystère de la " Dame blonde "

COMMENT EMBAUCHAIT-ON A LILLE POUR LES SERVICES DE L'ESPIONNE D'ANVERS

La Justice militaire semble faire de louables efforts pour arriver à percer le mystère qui entoure l'espionne boche d'Anvers, la belle « Dame blonde », qui fascinait ceux de nos compatriotes qu'on lui amenait pour opérer dans ses services. On avait semblé douter tout d'abord de l'existence de la « Dame blonde », mais en face des précisions apportées par ceux qui la virent, il fallut bien se rendre à l'évidence.

Hier encore, un « témoin » lillois donnait à la justice de curieux détails sur une entrevue qu'il eût avec la fameuse « Dame blonde ».

Et il paraît que ce « témoin » n'est pas seul à pouvoir éclairer la justice sur cette affaire qui passionne l'opinion publique. En effet, dès le début de l'occupation à Lille, les policiers boches s'employèrent à rechercher — comment s'y prenaient-ils ? — des personnes, surtout des femmes, en qui ils avaient mis leur confiance et qu'ils chargèrent d'aller, en passant par Anvers et la Hollande, en France libre, chercher les renseignements dont les armées du kaiser avaient besoin.

C'est ainsi que le 7 décembre 1914, plusieurs femmes de Lille, dont l'une était la maîtresse d'un policier boche appelé « Fritz », sont parties dans des conditions tout à fait anormales pour la France libre, devant passer préalablement par Anvers. Ces femmes, dont plusieurs habitaient Fives, furent, avant leur départ, rhabillées à neuf par les soins de l'autorité allemande. L'une d'entre elles fut arrêtée à Boulogne à son arrivée sur le sol français.

Dans quelles conditions sont parties ces femmes ? Pourquoi l'autorité allemande s'efforça-t-elle, particulièrement, de favoriser leur départ, alors qu'aucune personne ne pouvait, à cette époque, passer en France non occupée ? Pourquoi également durent-elles passer par Anvers ? Sans doute pour y rencontrer la « Dame blonde » et recevoir d'elle les instructions nécessaires au métier qu'elle avait accepté d'aller faire en France. En tout cas, ces femmes pourraient donner des renseignements compléments taires et apporter quelque clarté dans l'instruction de l'affaire romanesque de la « Dame blonde ».

Cela va être l'œuvre prochaine de la Justice militaire, qui va également chercher à savoir de quelle façon les recruteurs boches opéraient pour choisir ceux dont ils comptaient pouvoir se servir pour l'infâme besogne d'espionnage.

Quoi qu'il en soit, l'instruction de cette grave affaire, qui n'est encore qu'à l'état embryonnaire, pourrait bien apporter sous peu de nouvelles surprises.

Les " Offizieren " sont revenus à Lille

MAIS CETTE FOIS, C'EST EUX QUI SONT LOGÉS DANS LES PRISONS DE LA CITADELLE.

En suite à la nouvelle que nous avons publiée dernièrement, concernant les mandats d'arrêt lancés contre certains boches inculpés de vols et pillages commis dans les pays envahis, quatre officiers allemands, les nommés Brauer August, ex-capitaine de Briedey ; Braun Jakob, 30 ans, lieutenant saxon ; Laysoi Hans, 27 ans, lieutenant, et Speider Paul, 28 ans, lieutenant, tous quatre inculpés de vol, ont été incarcérés hier à la citadelle.

Les autres mandats d'arrêt lancés ne tarderont pas, paraît-il, à être exécutés, de sorte qu'on s'attend de jour en jour à recevoir de nouveaux « pensionnaires ».

Les arrêtés du jour

ON ARRETE !

Le sieur Delbecque Henri, 31 ans, domicilié rue du Petit-Annoy, 240, à Hem, a été écroué pour intelligences avec l'ennemi.

En vertu de mandats d'arrêt lancés par le 2e conseil de guerre, les soldats dont les noms suivent ont été incarcérés dans la journée d'hier : Léon Delfosse, du 7e chasseurs à cheval, inculpé de vol, qualifié dans l'affaire Hurez d'Anzin ; Vivier Louis, du 29e R. I., pour désertion à l'ennemi ; Degand René, du 1er escadron du train T. M. 1014, pour tentative de vol, et Isbled, du recrutement de Dunkerque, pour insoumission.

Les libérés d'hier

Comme nous l'avions fait prévoir dernièrement, Pamard et Dambrine, les maire et secrétaire de mairie de Catillon, ont été mis en liberté provisoire par ordonnance du capitaine Parnier, substitut près le 1er conseil de guerre. Ils étaient inculpés de détournements commis au préjudice du ravitaillement communal et d'avoir favorisé la capture de soldats anglais réfugiés à Catillon.

L'instruction de l'affaire se poursuit.

D'autre part, le garde champêtre Dejardin Henri, du Rejet-de-Beaulieu, inculpé d'avoir, lui aussi, fait arrêter des soldats appartenant aux armées alliées, a bénéficié de la même faveur.

Les condamnés

Au cours de son audience d'hier, le 2e conseil de guerre a condamné les soldats : Gloriau Maxime, de St-Martin-les-Boulogne, à un an de prison, pour vol militaire ; Barrou Jean-Baptiste, 24 ans, du 8e R. I., à 5 ans de travaux publics avec sursis, pour désertion à l'intérieur en temps de guerre ; Carrère Dominique, 23 ans, du 3e génie, à 3 mois de prison avec sursis pour vol ; Boudaud Charles, 23 ans, du 101e R. I., à 6 mois de prison, pour désertion à l'intérieur en temps de guerre ; Pialle Louis, 23 ans, du 151e R. A. P., à un an de prison sans sursis, pour désertion à l'intérieur en temps de guerre, et le P. G. boche Gerresser, de la 146e compagnie, à 6 mois de prison pour vol.

ENCORE UN EMBOCHÉ

Le 3e conseil de guerre vient d'ouvrir une instruction concernant le nommé Aubry Nestor, de Château-l'Abbaye, inculpé d'intelligences avec l'ennemi.

C'est le petit-fils qui tua la grand'mère

IL EST ARRETE

Le meurtrier de Mme Cubilié, la brocanteuse assassinée avant-hier, dans sa roulotte, au Pré-Saint-Gervais, a été arrêté, hier, par M. Faralicq, commissaire à la police judiciaire.

L'auteur du crime n'est autre que le petit-neveu de la victime, un gamin de 17 ans, nommé Dantigny. Il a été appréhendé à son domicile, rue du Val-de-Beauté, à Nogent, où les inspecteurs de la sûreté ont retrouvé les bijoux de Mme Cubilié, ainsi qu'un revolver du calibre de 7 millimètres, ayant servi à perpétrer le crime.

La Belgique est menacée d'une grève de journaux

C'EST A CAUSE DES SALAIRES

Bruxelles, 20 décembre. — Toute la Belgique est menacée d'une grève des journaux. Les linotypistes, typographes et machinistes ont demandé une augmentation de salaire de 33 %. Les directeurs de journaux ont fait une offre de 16 ½, mais elle a été refusée.

Le patron « leva » sa petite bonne

MAIS LA SERVANTE LUI « OULEVA » 68.000 FRANCS

Le cultivateur charentais, M. Gustave Goyaud, vint à Paris au mois dernier avec son ancienne bonne, Denise Petit.

Dès la première nuit, passé dans un hôtel de la rue Rodier, Denise Petit disparut en emportant 68.000 francs que Goyaud avait cachés sous son oreiller. Denise Petit arrêtée à Perpignan, a été mise à la disposition de M. Cluzel, juge d'instruction.

Pour les enfants des Régions libérées

UN CADEAU DE ROME

La municipalité de Rome, a voté 50 milles lires destinées aux enfants de Vienne et 100 milles lires aux enfants des régions libérées.

On commence à savoir OU ALLAIENT les stocks Américains

Entre les mains de voleurs :: :: et de mercantis :: ::

DE SAINT-NAZAIRE A PARIS

Paris, 20 décembre. — Le nouveau scandale de la liquidation des stocks a été découvert de la façon suivante : Un intermédiaire se présenta vers le 15 novembre au service du ravitaillement de la Ville de Paris, auquel il offrit 6 wagons chargés de fruits, de sirops, de fromage de chester anglais, de cardiff et de bidons d'huile d'olive. Les échantillons qu'il avait apportés ne laissèrent au service compétent aucun doute sur leur provenance américaine.

La proposition faite n'étant non pas une vente au détail, mais une vente en gros, l'offre fut aussitôt donné. Une circulaire ministérielle interdit en effet toute vente en gros des produits provenant des stocks de l'armée américaine.

Le bureau de ravitaillement de la Ville de Paris avisa d'urgence M. Noullens, ministre du Ravitaillement, de l'offre qui lui était faite. Ce dernier signala le fait à M. Roy, commissaire du Ravitaillement, qui lui même délégua son collègue M. Le Trocquer.

Les six wagons furent expédiés à la gare de Paris à un destinataire fictif. Un journal du matin a annoncé aujourd'hui que les papiers concernant le scandale des stocks américains auraient été dérobés dans le bureau même de M. Le Trocquer.

Nous avons vu cet après-midi M. Carles, chef du secrétariat particulier de M. Le Trocquer, qui nous a déclaré : « Vous pouvez démentir formellement cette nouvelle ; il n'y a aucun cambriolage ni effraction, et aucune pièce n'a disparu du cabinet du Ministre ».

Ce soir, à 6 h. 30, les inspecteurs de la Sûreté ont amené au Palais de Justice les onze personnes arrêtées dans l'affaire de la liquidation des stocks. Ce sont : MM. Perron, fonctionnaire intérimaire chargé de la liquidation des stocks à Saint-Nazaire ; Dumas, Craham, Pignon, Allegre, Brossard, Dudier, Nadl, Melard, Mareilac et Mme Jacob.

L'enquête a été commencée par le commissaire de police de Saint-Nazaire ; il a interrogé l'inculpé Féron, chargé de diriger les denrées sur certaines villes et qui les détourna de leur destination pour les envoyer sur Paris, où les attendaient les co-inculpés d'aujourd'hui.

Ceux-ci vendaient à des prix excessifs les marchandises ainsi reçues, et l'un d'eux en a trouvé une somme de 100.000 francs.

M. Scherbrin, procureur de la République, a rédigé aussitôt un réquisitoire introductif et a chargé M. Duff, juge d'instruction, de suivre l'affaire.

M. Duff a procédé à 7 heures du soir à l'interrogatoire d'identité des inculpés, qu'il a écroués à la Santé.

M. Provençal, directeur du Service de la Répression des fraudes, ayant terminé son enquête sur le scandale de la liquidation des stocks, a transmis ce soir tous les dossiers au Parquet de la Seine.

VINGT-DEUX ARRESTATIONS à BORDEAUX

Bordeaux, 20 décembre. — Grâce au service de surveillance organisé par le sous-intendant militaire directeur de la liquidation des stocks, sous le contrôle du commissaire spécial, les arrestations des écumeurs de camps américains s'élèvent à vingt et une pour cette semaine. A ce nombre, il convient d'ajouter aujourd'hui celles de deux négociants de Bordeaux qui ont réussi à dépasser le demi-million dans les achats effectués au stock de Saint-Sulpice depuis un mois.

Ils ont été pris au moment où ils venaient de charger les marchandises dont le prix était bien supérieur à celui qui leur avait été facturé, causant ainsi à l'Etat un préjudice grave. Ils ont été déférés au Parquet, qui les a fait écrouer.

Dans le même moment, la police spéciale opérait l'arrestation d'un pointeur aux essences auquel on reproche d'avoir détourné près de 100.000 litres d'essence dans un convoi destiné aux régions libérées. Procès-verbal a été dressé contre le chef du convoi, qui invoque comme excuse d'avoir négligé de contrôler son chargement.

Le congé de l'An

1er et 2 JANVIER

Paris, 20 décembre. — Les congés du premier janvier pour les diverses administrations de l'Etat sont fixés au jeudi premier et au vendredi deux janvier.

La base navale anglaise supprimée à Calais

ELLE SE FIXERA EN BELGIQUE

Bruxelles, 20 décembre. — Les journaux annoncent que contrairement aux premières informations, la base navale anglaise ne sera pas supprimée mais au contraire renforcée par les services de la base de Calais qui sera supprimée.

Le Parlement

La Chambre des députés, républicaine d'apparence, vient de se manifester. Pour les élections dernières, dans tous les coins de notre département, fut créée une opinion factice d'opposition au parti socialiste. « Sus aux bolchevistes ! Sus aux hommes de désordre ! » Partout, ce cri de ralliement jetait la confusion dans le corps électoral, portant ainsi, dans l'élection au Parlement, un coup direct contre la démocratie.

Si le corps électoral, tout en donnant à notre parti un nombre plus élevé de suffrages, croyait réaliser une orientation à gauche, il déchanta au vu des résultats généraux. Et, pour les élections municipales et cantonales, ayant déjoué la manœuvre, le succès confirma sa pensée première en relevant le succès par l'ascension aux hôtels de ville et par l'augmentation du nombre de conseillers généraux. Conséquemment, loin de souffrir de cette tactique de division, les P. S. ne fit qu'en profiter, ce qui lui permettra, pour le Nord du moins, de veiller, en précision des élections sénatoriales, à l'intérêt de la République contre les transfuges de la démocratie.

En est-il de même pour le parti radical et radical-socialiste ? Quel profit tire-t-il de sa compromission avec les hommes de la droite, d'avec les Daudet et consorts ?

La Chambre vient de permettre à la démocratie française de juger entre les hommes de promesses et les hommes d'action. Nous devions voter pour le bureau de la Chambre. Que s'est-il produit ? Les socialistes, fidèles aux traditions républicaines, n'hésitèrent point à porter leurs suffrages au profit des candidats de gauche, à l'exemple de Lenoir.

Pour les radicaux, leurs amis des compromissions électorales, ces camarades de droite, pour boycotter les socialistes en bons tacticiens du Bloc National de l'Action française, ils naturèrent en fonne forme les radicaux et firent élire leurs créatures.

Pour peu que les socialistes eussent pratiqué l'abstention, les radicaux auraient marqué le pas et seraient venus les derniers.

Ce genre de manifestation des droitiers complaira-t-il aux électeurs radicaux ? Ne sauront-ils pas comprendre que le jeu des ambitions et des sectaires politiciens ne sert qu'à sauvegarder des intérêts personnels au détriment de la République elle-même ?

Espérons que le souffle qui vient de permettre aux nationalistes en robe de chambre de gagner une majorité factice à la Chambre des députés sera vite abattu et que demain l'idée démocratique sera plus vivace pour la sauvegarde de la France.

Je ne puis cependant, ces réflexions énoncées, terminer sans apporter une autre appréciation.

Quelle opinion ai-je de la Chambre des députés ?

Je ne cache pas qu'à mon avis, malgré que ne vivant dans cette atmosphère que depuis quelques jours, le Parlement peut rendre d'énormes services au prolétariat. Premièrement, c'est la source de renseignements très précieux dont peut tirer profit le mouvement ouvrier, syndicaliste et socialiste. Il est en sorte la bibliothèque commune dont les éléments permettent de donner à l'homme de travail les moyens les plus pratiques pour se diriger dans tous les centres du travail en vue de développer les idées maîtresses de l'économie sociale.

Deuxièmement, il est pour l'élu ouvrier l'école professionnelle et pratique qui, pour le développement des idées, lui permettra de devenir un éducateur du travail et l'aidera à diriger avec méthode et pratique le mouvement ouvrier vers la démocratie sociale qui doit créer un monde nouveau.

Troisièmement, le Parlement est une école de mœurs. Là, mieux qu'ailleurs, il est permis d'apprécier les hommes et les classes. Si nous avons beaucoup de critiques à apporter, convenons qu'il y a des valeurs, des travailleurs desquels les conclusions solides peuvent nous permettre de réaliser de grands problèmes sociaux.

J'ajoute que nos adversaires, s'ils sont armés pour se défendre et développer des idées, ont cependant à regarder notre Parti. Chez-nous, tous reconnaissent leurs devoirs ; nombreux sont les élus bourgeois plus paradeurs que travailleurs. Eliminons ce qu'il peut y avoir de mauvais, recueillons les avantages et cette école nouvelle sera pour nos organisations un des meilleurs moyens pour réaliser notre idéal commun.

Charles SAINT-VENANT,
Député du Nord.

Le timbre à « vingt-cinq »

Les augmentations prévues dans les prix des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques seront définitives mardi. Au cours de la séance du conseil des ministres sera ratifié le projet établi par M. Louis Deschamps, sous-secrétaire d'Etat aux P. T. T., sur la demande de M. Klotz, ministre des finances, et qui fait partie du projet général de la loi de finances pour l'année 1920.

Les détails du projet de M. Louis Deschamps ne sont pas encore connus.

Toutefois, on peut annoncer, dès maintenant que le taux de l'affranchissement des lettres va être porté de 0 fr. 15 à 0 fr. 25. Le « timbre à quinze » a donc vécu.

En ce qui concerne les correspondances à destination de l'étranger, rien n'est changé pour le moment ; une modification de cette nature ne pouvant être réglée qu'à la suite d'accords internationaux.

En ce qui concerne le téléphone, communications et abonnements, le nouveau tarif sera un peu inférieur du double de celui d'avant-guerre.

Les télégrammes seront taxés au double du tarif d'avant-guerre.

Les correspondances pneumatiques vont comporter un minimum de soixante centimes.

Les autres opérations postales, mandats, chèques, etc., vont être augmentées dans les mêmes proportions.